

ENVOI n° 179

RÉPERTOIRE NOTARIAL

Notice aux souscripteurs

Les éditions LARCIER vous adressent :

FORMULAIRE DES TESTAMENTS — FORME

par

Antoine DECLAIRFAYT

Ariane DELIRE

Justine DE SMEDT

Licenciés en droit et notariat

Pascaline GEORGIN

Avocate honoraire

Benoit RICKER

Notaire

Geneviève VAN LAETHEM

Candidat-notaire

sous la direction de

Edwin VAN LAETHEM

Notaire

Une nouvelle édition du traité des Testaments-Forme, rédigée par E. de Wilde d'Estmael, Chr. Thomasset et A.-Ch. Van Gysel vous a été adressée en août 2006. Le présent formulaire y fait suite. Il rassemble 13 formules, parmi les plus courantes pour la pratique (en dehors des testaments privilégiés ...). Celles-ci ont été minutieusement préparées par une équipe de jeunes juristes, sous la direction de M^e E. Van Laethem.

Pour un classement correct dans la collection, prendre :

Classeur Tome III — Successions, Donations et Testaments – Testaments I

- Retirer du traité des «Testaments — Forme», les pages 197 à 206 (ancien formulaire) qui avaient été maintenues provisoirement à la suite du traité.
- Insérer en lieu et place la nouvelle édition du formulaire, objet du présent envoi.

LANGUES

Leur emploi dans la pratique notariale (et formulaire)

par

Ernst van SOEST

Notaire

Membre du Comité d'Etudes et de Législation / FRNB

La première édition de ce traité, publiée en 1980, avait été rédigée par Henri van SOEST. Une première mise à jour a été effectuée en 1988 par Ernst van Soest. Vingt ans plus tard, ce dernier qui, entre-temps, a été nommé notaire, signe la nouvelle actualisation qui vous est livrée.

Depuis 1988, doctrine et jurisprudence se sont développées, de nouvelles questions se sont posées au praticien, le statut du notariat et les formalités de confection de l'acte notarié ont été revus par la loi du 4 mai 1999, sans compter les nombreuses législations modifiées par ailleurs et qui ont un lien avec la matière (on songe principalement au Code des sociétés et à la Banque-Carrefour des Entreprises).

La nouvelle édition intègre ces multiples changements, permettant au traité de demeurer un outil de référence lorsqu'une question se pose en matière d'emploi des langues.

Un formulaire, comportant cinq formules visant les difficultés les plus courantes, accompagne le traité.

Pour le classement correct dans la Collection :

- Prendre le classeur «Tome XIII — Procédure notariale 1*» et insérer la nouvelle page cartonnée de Direction avec, au verso, l'état récapitulatif du tome XIII.
- Prendre ensuite le classeur «Tome XIII — Procédure notariale 6*», insérer la nouvelle page cartonnée de Direction et, après le traité «Les référés», insérer en lieu et place de l'ancien traité sur l'emploi des langues la nouvelle édition ainsi que le formulaire, objets du présent envoi.

DROITS D'ENREGISTREMENT ET DE SUCCESSION

Tableaux comparatifs et chronologiques des législations régionales

par

André CULOT

Conseil fiscal

l droits d'enregistrement et de succession

Les présents tableaux permettent au praticien d'embrasser en un seul coup d'œil la législation applicable dans les trois Régions du pays. Y sont reprises les dispositions du Code des droits d'enregistrement et du Code des droits de succession qui ont été modifiées par une législation régionale.

Cette nouvelle édition intègre les diverses dispositions régionales publiées depuis juillet 2006, date de la précédente édition, dont les toutes dernières parues au *Moniteur belge* de ce début janvier.

(pour rappel : les références chronologiques de publication figurent dans un tableau distinct qui est proposé après l'énoncé des articles, afin de conserver aux dispositions reprises toute leur lisibilité).

* * *

Les souscripteurs qui souhaiteraient acquérir un ou plusieurs exemplaires supplémentaires de ces Tableaux, ou un exemplaire dans l'autre langue, peuvent s'adresser à Madame De Vos, chez Larcier (les coordonnées figurent en fin de notice).

Pour le classement correct dans la Collection :

Prendre le classeur cartonné spécifique «Tome XV — Droit fiscal», placé dans la collection au début du tome XV, y insérer les tableaux, objets du présent envoi, à la place des précédents.

PLAN GÉNÉRAL DE LA COLLECTION (édition 2008)

Comme chaque année, nous vous remettons une nouvelle édition du Plan général de la Collection. Celui-ci a été mis à jour au vu des diverses publications de l'année.

Ce document contient :

- le plan détaillé des 18 tomes de la collection (traités parus et *à paraître*) ;
- la table alphabétique des traités publiés et *à publier* ;
- un état actuel des classeurs et de leur contenu (en ce compris l'envoi 179 de févr. 2008) ;
- la liste des auteurs ayant collaboré depuis l'origine à la collection, avec le titre de leur(s) traité(s) et l'année de publication ;
- la liste des abréviations couramment utilisées dans la collection ;
- «l'aide rapide» pour surfer sur le site *Rni* (Répertoire notarial informatisé).

Ce plan / édition 2008 remplace le précédent en votre possession.

LA LISTE DES ORGANISMES PUBLICS (édition 2008)

La présente liste remplace celle qui vous a été adressée en 2004. Elle a été actualisée par André CULOT sur la base de celle éditée par l'Administration du Cadastre, de l'Enregistrement et des Domaines (ACED).

Pour rappel, cette liste paraît sur feuillets verts et brochés, de manière à être aisément repérable. Outre les droits d'enregistrement (C. enr., art. 140, 1°, et 161, 1° et 1° *bis*), elle concerne les droits de succession (C. succ., art. 55 et 59, 1°), les droits et taxes divers (C. dr. et taxes divers, art. 21) et la perception des honoraires des notaires (arr.-tarif, art. 8.1).

Elle reprend — en majorité — des établissements qui ont déjà demandé et pu bénéficier des exemptions ou réductions ci-avant citées. Les établissements qui ne se trouvent pas dans cette liste doivent interroger l'Administration pour savoir s'ils peuvent bénéficier des exemptions ou réductions susdites.

Ce nouveau livret est à placer en tête du classeur *Tome XV — Droit fiscal — Enregistrement**, en lieu et place de la précédente édition.

Le présent envoi sera intégré sur le site internet du Répertoire Notarial dans les prochaines semaines.

pour rappel: voy. <http://rni.larcier.be>

(si vous avez perdu votre code d'accès au site Rni ou si vous rencontrez des problèmes de classement de votre collection, vous pouvez contacter Martine De Vos au 010/48.25.70)

À PARAÎTRE PROCHAINEMENT

Droits de successions — Législations régionales

Divorce / Loi du 27 avril 2007 — Intercalaire

Droits de succession (classeur II)

Domaine public, domaine privé, biens des pouvoirs publics

Formulaire des incapables majeurs

Le règlement collectif de dettes

A. JACOBS M. JEZIERSKI
Editeur adjoint Directeur éditorial
LARCIER
Editions

M. RENARD-DECLAIRFAYT
G. de LEVAL
J.-Fr. TAYMANS
Directeurs